

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe UNSA

Depuis 2001, les droits culturels font désormais partie intégrante des droits de l'homme. La culture n'est donc pas un supplément d'âme, un ornement futile ou encore un ectoplasme conceptuel réservé à une élite instruite. Elle fait désormais partie intégrante des droits de chaque femme et de chaque homme et cela dans toute la richesse de leurs différences.

Au regard de ces évolutions, se poser la question de la démocratie culturelle n'est donc pas incongru, même si le sujet ne s'avère pas facile à traiter tant l'étendue du champ culturel est vaste et extrêmement diverse et tant la frontière entre démocratisation et démocratie culturelle est poreuse.

L'avis nous démontre que l'un ne va pas sans l'autre. Si la démocratisation a fait de réels progrès au cours des dernières décennies, force est de constater qu'il reste encore du chemin à parcourir pour que chacun et chacune, quelle que soit son origine ou son territoire, puisse avoir un accès équitable et durable à la culture dans toute ses dimensions.

Dans le même temps, l'avis précise que pour renforcer cette démocratisation, la densifier, l'accélérer, il faut aussi s'orienter vers une implication plus forte des citoyens dans les politiques culturelles. Pour cela, la question de leur participation accrue dans des organes ou organismes d'élaboration, de programmation ou de suivi des politiques culturelles est posée.

En l'occurrence, la culture, pas plus que le monde politique ou syndical n'échappe aujourd'hui à cette réflexion sur la participation citoyenne et les modalités de la démocratie participative que cela implique. La culture, comme la démocratie, doit se rapprocher des citoyens. Elle ne peut plus être l'apanage exclusif d'experts, de savants, de professionnels trop souvent enfermés dans le confortable cocon de l'entre soi.

En la matière, le monde de la culture possède un sérieux atout: c'est celui du dynamisme et de la richesse du tissu associatif qui participe à la densité du maillage territorial. Le citoyen, modeste expert ou praticien amateur démontre ainsi combien la culture constitue par sa proximité, et son universalité ce quatrième et incontournable pilier du développement durable.

Les enjeux de pouvoir étant moins présents, il y a, comme le suggère les préconisations, matière à progresser.

Enfin pour l'UNSA, la question de la place et du rôle de l'État comme acteur incontournable dans les choix et la régulation des politiques culturelles constitue un enjeu majeur dans une période de mondialisation, de fortes concentrations, de marchandisation, d'uniformisation et de numérisation des produits culturels. L'avis à juste titre rappelle dans plusieurs préconisations la nécessité de renforcer le rôle et les moyens budgétaires de l'État et des collectivités notamment en renforçant le budget de la culture et en imposant une contribution des GAFA.

Pour conclure, avoir fait le choix d'embrasser un sujet aussi large réduit la lisibilité et la hiérarchisation des nombreuses préconisations. Pour autant, il pose de multiples et réelles problématiques. L'UNSA a voté l'avis.